



Kain, le 26 novembre 2015.

Chers parents,

Voici les indications relatives à l'organisation du mois de décembre pour les élèves de 4^e, 5^e, 6^e et 7^e années. Vous trouverez aussi quelques précisions supplémentaires concernant les jours faisant suite aux examens. Veuillez en prendre bonne note. Merci.

Pour rappel, les élèves ont reçu le bulletin (TJ2) le vendredi 27 novembre.

1. PERIODES D'EXAMEN : ! A T T E N T I O N !

- * Pour les élèves de la 4^{ème} (sauf 4 R) à la 7^{ème} année : les cours se terminent le mercredi 2 /12 à 11h55.
- * Pour les élèves de 4^{ème} R : les cours se terminent le vendredi 4 /12 à 15h30.

Entre jeudi 3 et lundi 14/12 : examens de la 4^{ème} (sauf 4 R) à la 7^{ème} année, de 8h15 à 11h55.

Entre lundi 7 décembre et lundi 14/12 : examens pour les 4 R, de 8h15 à 11h55.

Du mardi 15 au jeudi 17/12 : examens pour les élèves absents pendant la session
ET couverts par un certificat médical.

2. ORGANISATION DES EXAMENS

- Les élèves doivent être présents aux jours et heures d'examens qui figurent à l'horaire.
Ils ne peuvent en aucun cas quitter la salle d'examens en dehors de cet horaire.

Nous vous demandons de consulter cet horaire au journal de classe et de le signer.

- Dans la salle d'examens, les élèves laissent leur cartable dans le fond du local et ne prennent que le matériel nécessaire à l'examen (stylo, bics, crayon... dans une trousse transparente).
- Pendant la session d'examens, les élèves peuvent rentrer chez eux à midi pour préparer l'examen du lendemain. **Les après-midi sont donc consacrés à l'étude de l'examen suivant.**
- **Si un examen se termine à 9h55, les élèves peuvent se rendre à l'étude jusque 11h55.** Vous pourrez vérifier la présence de votre enfant à l'étude via le journal de classe.
Pour les élèves qui le désirent, une **étude surveillée** est organisée à l'école également **tous les après-midi**, du jeudi 3 au vendredi 11 décembre inclus (sauf les mercredis) de 13h à 15h30.
- L'élève qui vient à l'étude l'après-midi pendant les examens se munit **obligatoirement** de son journal de classe. Le surveillant y indique chaque jour l'heure de départ de l'élève ; **de cette manière, les parents peuvent aisément vérifier si l'élève s'est bien présenté à l'étude.** Cette étude n'est pas une garderie. Dès lors, les élèves qui perturberont le calme de cette étude ne seront plus autorisés à s'y présenter.
- Les élèves absents durant une partie de la session **pour raison médicale** doivent contacter les professeurs pour lesquels ils doivent présenter un examen. Pour eux, la session se prolonge du mardi 15 jusqu'au jeudi 17/12.
- L'étude du soir (de 15h30 à 17h30) est supprimée à partir du lundi 7 décembre.

3. LES DERNIERS JOURS DU TRIMESTRE

- **Les mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 décembre** sont consacrés aux conseils de classe. Les élèves sont en congé en fonction de leur date finale d'examen.
- **Le vendredi 18 décembre** :
 - de 8 H 15 à 11h55 : pour TOUS les élèves, présence obligatoire : activités de Noël, course parrainée « Viva for life » et remise du bulletin avec commentaires du titulaire.
 - 15 H 30 à 18 H 30 : **Réunion de parents.**

Nous espérons vous y rencontrer nombreux et d'ores et déjà, nous vous souhaitons ainsi qu'à votre famille une heureuse fête de Noël et une très bonne année 2016.

Bon congé à tous !

V. Dewasme, Directrice et l'équipe éducative.